

Cet accroissement remarquable et continu de nos exportations a eu lieu malgré un ralentissement de l'expansion sur certains marchés importants et dans le commerce mondial en général. Mentionnons en particulier l'augmentation en flèche du volume des ventes aux États-Unis, malgré le caractère incertain de l'activité industrielle américaine au cours des premiers mois de l'année. En 1967, les exportations canadiennes vers les États-Unis dépassent jusqu'ici de 19 p. 100 celles de la même période, en 1966, et de 50 p. 100 celles d'il y a deux ans.

Parmi les marchés canadiens d'outre-mer, c'est au Japon et dans certains pays du Commonwealth que nos gains sont les plus élevés. Les députés ont appris la signature récente d'importants contrats en vertu desquels des producteurs canadiens d'uranium se sont engagés à effectuer des livraisons aux consommateurs japonais jusqu'en 1978.

● (4.00 p.m.)

Vous vous souviendrez qu'un contrat a été signé antérieurement avec le Royaume-Uni et qu'un autre l'a été avec l'Hydro d'Ontario; cela constitue une preuve substantielle de la puissante reprise de la demande universelle d'uranium à des fins pacifiques. Les pays importateurs doivent s'assurer qu'ils pourront s'approvisionner en combustible pour leurs réacteurs nucléaires et cela a vivement activé l'exploration et l'exploitation des mines. Le Canada est particulièrement bien placé pour répondre à ces nouvelles demandes.

Nous devons maintenir cet accroissement de nos exportations totales. Pour orienter plus précisément et concentrer nos initiatives en matière d'exportation, j'espère fixer bientôt de nouveaux objectifs pour l'année à venir.

A mesure que les obstacles au commerce international disparaissent et que les nations du monde se rapprochent, le progrès du Canada vers la puissance et la maturité internationales dépend de plus en plus de son activité soutenue sur les marchés du monde. Merci, monsieur le président.

M. Woolliams: Monsieur le président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole après le ministre du Commerce dans le cours d'un débat car, je l'ai toujours dit et je le répète encore une fois, même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur les principes et sur les faits, il est sans doute parmi les plus marquants de ceux qui siègent sur les banquettes ministérielles. Je pourrais même ajouter que nous sommes aussi des amis personnels.

Une voix: Méfiez-vous de lui, Bob.

M. Woolliams: Je veux tout d'abord, cet après-midi, féliciter le ministre, au nom de l'Ouest canadien, de l'annonce que nous ve-

nons d'entendre. Je suis sûr que le président du syndicat du blé de l'Alberta, le président du syndicat du blé de la Saskatchewan et d'autres organisations agricoles étaient inquiets et auraient été plus heureux, il y a quelques semaines, s'ils avaient su que le gouvernement songeait ou était disposé à prendre sur les fonds publics la somme nécessaire pour couvrir toute perte par boisseau de céréales vendu par la Commission canadienne du blé au-dessous du prix minimum proposé aux termes du nouvel Accord international sur le blé qui n'entrera en vigueur que dans un an environ.

C'est probablement le *Family Herald*, un journal agricole, qui a le mieux résumé la situation. Avant d'en lire un extrait, j'aimerais dire que, même si le gouvernement songe maintenant à verser aux frais des contribuables des primes aux agriculteurs canadiens tout n'est pas réglé. Le ministre pourrait peut-être nous donner quelques explications quand j'aurai terminé. Chose certaine, d'autres pays ont vendu des céréales au-dessous du prix minimum qui sera fixé par le nouvel accord ou au-dessous de celui de l'ancien, ce qui a fait baisser nos exportations.

J'aimerais citer un passage de la page 9 du dernier numéro du *Family Herald*, sous le titre «Rapports»:

Les dirigeants agricoles de l'Ouest n'ont pas tardé à réagir face à la chute des prix du blé qui, au début du mois, sont tombés à 4c. sous le minimum adopté le printemps dernier lors de la négociation Kennedy mais qui en fait n'entrera en vigueur qu'en juillet prochain. Charles Gibbings, président du syndicat du blé de la Saskatchewan, et Roy Atkinson, président de l'Union nationale des agriculteurs, ont exprimé l'inquiétude des producteurs de l'Ouest à ce sujet. M. Gibbings a déclaré que «les producteurs canadiens font face à la situation la plus critique depuis plus de vingt ans».

Une baisse de 22c. pour le blé n° 1 du Nord a réduit le prix, à la tête des Lacs, de \$2.13, le printemps dernier, à \$1.91, au début de septembre. Cette diminution de prix a suscité une confrontation directe des politiques américaine et canadienne quant aux prix du blé. Bien que ni le ministre du Commerce, M. Robert Winters, ni le président de la Commission canadienne du blé, M. W. C. McNamara, n'aient déclaré spécifiquement où la réduction des prix a débuté, ils ont reconnu que les exportations de blé canadien au Japon ont le plus souffert du fléchissement actuel des ventes et que les exportations américaines en bénéficiaient.

Permettez-moi de m'arrêter ici un instant. En somme, pendant cette période d'incertitude entre l'expiration de l'ancien accord et l'entrée en vigueur d'un nouvel accord, nous avons perdu des marchés pour le blé canadien.

Permettez-moi de poursuivre la lecture de cet article.

M. Gibbings s'est exprimé plus directement:

«On remarquera, a-t-il déclaré, que le prix américain a fléchi au-dessous des taux minimums, le 13 juillet, le lendemain du jour où 52 pays se réunissaient à Rome pour entamer des discussions